



TROPHEE ^{×1} DES BOUCS

U7 - U9
9 & 10 mai 2020
Megève





Le MHC – Megève Hockey Club organise son 1er trophée des Boucs U7 & U9 !

À cette occasion nous serions heureux de vous
accueillir dans notre patinoire de Megève.

Ce tournoi est ouvert au(x) joueur(euse)s né(e)s en
2011 et 2012 pour le tournoi U9 et 2013 pour le tour-
noi U7 conformément à la réglementation de l'IIHF.

Les modalités d'inscription et de réservation figurent
dans les pages annexées à ce dossier.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseigne-
ment complémentaire.

LE BUREAU DU MHC
Megève Hockey Club

Suivez-nous

 [megevehockeyclub](https://www.facebook.com/megevehockeyclub)

 [mhc_megevehockeyclub](https://www.instagram.com/mhc_megevehockeyclub)

Megève Hockey Club

Club des sports de Megève

721 Route nationale

74120 MEGEVE

Édouard +33 610 906 499 / Marc +33 661 466 193

tournois@megevehockeyclub.fr

#fiersdenosboucs

Organisation

Le trophée 2020 débutera le samedi 9 mai à 10h15 et s'achèvera le dimanche 10 mai 15H30.

- La remise des prix se déroulera le dimanche à partir de 15h30,
- Le trophée regroupera 6 équipes U7 et 8 équipes U9,
- Les repas seront servis dans l'enceinte du palais des sports,
- Le trophée étant limité à 14 équipes (6 et 8), les premiers inscrits avec un dossier complet seront retenus,
- Le planning et le règlement complet vous seront communiqués une fois les équipes inscrites.

Date de clôture des dossiers 29 mars 2020.



Dossier Inscription

Pour être validé, le dossier d'inscription devra comporter :

- La fiche d'inscription complétée,
- Une photo de l'équipe,
- Le logo du club en format exploitable,
- Un chèque de 200 € pour les frais d'inscription,
- Le règlement de 70 € par joueur et 50 € par dirigeant et/ou coach (limité à 3 personnes par équipe),
- Un chèque de caution de 200 € (non encaissé et rendu à la fin du tournoi).

Tous les chèques sont à libellés à l'ordre de Club des Sports de Megève – Section Hockey.

Les tarifs par joueur, dirigeant et coach comprennent :

- 4 repas (1 petit-déjeuner - 2 déjeuners – 1 dîner),
- 2 goûters (un par journée de tournoi),
- La nuitée du samedi.

Possibilité d'accueil dès le vendredi soir - Supplément de 40 € par joueur, dirigeant et coach.

- *Dîner du vendredi, nuitée du vendredi, petit-déjeuner du samedi matin.*



Règlement sportif

Composition des équipes

Les équipes seront composées au minimum de 8 joueurs et 1 gardien et au maximum de 12 joueurs et 2 gardiens. 1 coach et 2 dirigeants,

L'équipe U7 sera formée de joueur(euse)s né(e)s en 2013. L'équipe U9 sera formée de joueur(euse)s né(e)s 2011 et 2012,

Les joueur(euse)s seront obligatoirement licencié(e)s auprès de la fédération de leur pays,

Avant le premier match, le roster à jour des licences ainsi que le bordereau d'équipe devront être déposés auprès de la table de marque,

La présence de chaque équipe est requise jusqu'à la fin de la remise des récompenses.

Pour des raisons de sécurité, seules les personnes licenciées et notées sur le roster seront autorisées sur le bord de la glace et dans les couloirs des vestiaires.

Déroulement des parties

Match sur 1/3 glace en 4 contre 4 plus gardiens.

3 matchs en simultanés sur 1/3 de glace de 18 minutes sans arrêt chrono avec changement toutes les 1'30".

À la sonnerie, les joueurs laissent le palet où il se trouve pour rejoindre le banc. Les joueurs suivants jouent le palet où il a été laissé.

Les joueurs n'ont pas le droit d'enchaîner deux shifts consécutifs.

Il est interdit de sortir le gardien pour jouer en supériorité numérique.

Remise au jeu au centre de la glace après un but.

En cas de faute, le joueur est sorti jusqu'à la fin du shift et peut recommencer à jouer au tour suivant.

Les décisions des arbitres sont sans appel.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure du tournoi une équipe si les membres qui la composent (joueurs, entraîneurs, staff, parents) venaient à se comporter de manière déplacée et jugée non conforme à l'esprit du tournoi.

Les organisateurs se réservent le droit d'adapter ou de modifier le règlement si nécessaire.

Formules

U7

- Toutes les équipes se rencontrent au minimum 2 fois,
- Matchs de classement.

U9

8 équipes - Chaque équipe joue 2 fois contre chaque autre équipe (14 matchs par équipe)

Attribution des points

Victoire : 2 points - Match nul : 1 point - Défaite : 0 point

En cas d'égalité, au classement de chaque poule, les équipes seront départagées selon les critères suivants pris dans l'ordre :

- Résultat direct entre les deux équipes,
- Goal-average général,
- Meilleure attaque,
- Équipe qui cumule le moins de pénalités.



Informations diverses

Le MHC – Megève Hockey Club est à votre disposition afin de faciliter votre venue à Megève !

Hébergements : Contactez Megève Tourisme - www.megeve.com - 04 50 21 27 28.

Activités : Contactez Megève Tourisme - www.megeve.com - 04 50 21 27 28.

Le MHC en collaboration avec le Palais proposera des packages détente à prix attractifs afin de profiter des infrastructures de notre complexe sportif : piscine, spa, balnéo, escalade, fitness ...



Megève Hockey Club Pour
davantage d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Club des sports de Megève
721 Route nationale
74120 MEGEVE

Édouard +33 610 906 499 / Marc +33 661 466 193
tournois@megevehockeyclub.fr



Fiche d'inscription

Club :

Nom de l'équipe :

Nom et prénom du responsable d'équipe :

Nom et prénom du coach :

Adresse :

Adresse :

Téléphone :

Téléphone :

Email :

Email :

Couleur maillot 1 :

Couleur maillot 2 :

N° ordre	N° Licence	Nom et prénom	Date de naissance	N° maillot	Position
Gardiens					
1					
2					
Joueurs					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

Joindre à cette fiche un chèque d'engagement de 200 € à l'ordre du Club des Sports de Megève. A adresser par e-mail à tournois@megevehockeyclub.fr le listing des licences, le logo du club et la photo d'équipe.